



Gouvernement des Pays-Bas

Gestion des Finances Publiques

Programme de formation professionnelle Shiraka

Les Pays-Bas invitent les hauts fonctionnaires de la région MENA à se porter candidats à un cours de formation professionnelle sur la gestion des finances publiques (GFP), avec un accent sur la gestion des dépenses publiques. Pays éligibles pour ce cours: l'Algérie, l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Mauritanie, les Territoires Palestiniens et la Tunisie.

L'objectif de ce cours est le partage des connaissances et des compétences des fonctionnaires travaillant dans le domaine de la GFP, qui leur permettront de diriger et d'inspirer la modernisation de la GFP dans leur pays d'origine. Le cours vise également à renforcer les liens des participants avec les Pays-Bas et le gouvernement néerlandais en particulier entre les services gouvernementaux néerlandais et leurs homologues dans les pays cibles.

Objectifs de la formation professionnelle en GFP

Organisée par le ministère néerlandais des Affaires étrangères, la formation a pour objectif de permettre aux participants de:

- Se faire une vue d'ensemble du cycle budgétaire des Pays-Bas: de la préparation du budget à la responsabilité;
- S'informer sur la responsabilité budgétaire décentralisée et sur l'importance des institutions indépendantes;
- Discuter avec l'Inspection du budget des meilleures pratiques en matière de suivi, de contrôle et d'évaluation des dépenses publiques;
- Apporter les questions spécifiques à votre pays pour une analyse et une discussion approfondies.

En outre, le cours offre aux participants l'occasion de développer un réseau précieux avec d'autres hauts fonctionnaires gouvernementaux de la région MENA et les Pays-Bas.

Plan et contenu du cours

Le cours de formation de deux semaines est divisé en deux éléments distincts. La première semaine est consacrée au système de gestion des finances publiques aux Pays-Bas.

La gestion des finances publiques concerne la mobilisation des ressources d'une part et la gestion des dépenses d'autre part. La formation sera centrée sur la gestion des dépenses et le cycle budgétaire, mais abordera également la fiscalité. La gestion commence par la planification stratégique, l'élaboration des budgets, l'exécution, la comptabilité et l'évaluation pour compléter un cycle.

Le système néerlandais de gestion des finances publiques est reconnu au niveau international pour sa transparence et son haut niveau de décentralisation. Des institutions indépendantes solides garantissent la transparence et l'indépendance du système tout en le protégeant d'une influence politique et personnelle excessive.

Le système financier au sein du gouvernement central est dans une large mesure décentralisé, c'est-à-dire que les ministres de tutelle sont responsables de leur propre chapitre budgétaire et ils défendent leur budget au Parlement. La mise en œuvre et l'évaluation des politiques sont largement mandatées ou déléguées à des agences. Le cours se concentre sur le gouvernement central, car le gouvernement local est un niveau de gouvernement distinct et largement autonome. En outre, les Pays-Bas ont une longue expérience de la budgétisation basée sur les programmes, qui sera également un élément de ce cours.

Au cours de la deuxième semaine de formation, l'attention se portera sur les systèmes de gestion des finances publiques des pays des participants eux-mêmes et un certain nombre d'études de cas seront discutées.

Le cours de formation aura un caractère pratique et interactif. Cette approche favorise le partage des connaissances et renforce la coopération entre les participants et les experts. Les experts sont des hauts fonctionnaires du gouvernement néerlandais, qui travaillent quotidiennement dans une fonction financière aux Pays-Bas.

Date, lieu et langue de formation

La formation se déroulera sur une période de deux semaines non-consécutives:

Partie I

Du 13 au 17 Mars 2023
La Haye
Pays-Bas

Partie II

Du 22 au 26 Mai 2023
Egypte - Ville à déterminer

Le cours sera en anglais, avec une interprétation simultanée vers la langue arabe. Les participants sont tenus de suivre la totalité des deux parties. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.

Shiraka et l'épidémie COVID-19

Si les restrictions internationales en matière de santé et de voyage rendent impossible l'organisation d'une formation aux Pays-Bas et/ou en Égypte, une solution alternative sera proposée, il pourrait s'agir d'une formation en ligne. Dans le cas où la formation est organisée en ligne, les participants devront disposer de bonnes compétences informatiques, d'un accès facile à un ordinateur muni d'un système d'exploitation récent et d'une bonne connexion Internet. (Les participants doivent pouvoir utiliser zoom, word, powerpoint, etc.).

Coût de la formation

Le Gouvernement Néerlandais prend entièrement en charge les frais et coûts de participation des représentants des pays éligibles. Ceci inclut les frais de transport international, logement et repas, visa, assurance, les tests PCR et les frais de formation. L'équipe d'organisation de la session de formation s'occupe des réservations d'hôtel et des vols et de l'assurance.

Les participants sont responsables de leur transport vers et depuis l'aéroport dans leur pays d'origine. Les participants qui partent d'un aéroport international situé dans un pays autre que le leur, vont devoir couvrir les frais de déplacement jusqu'au dit aéroport et seront ultérieurement remboursés pour leur voyage international. Les participants sont également appelés à entreprendre les procédures nécessaires pour l'obtention de leurs visas, d'assurance et de tests PCR. Les participants doivent respecter toutes les mesures et règles anti-covid décidées par le Gouvernement néerlandais en vigueur à leur arrivée et lors de leur séjour aux Pays Bas. Pour plus d'informations, veuillez consulter: <https://www.government.nl/topics/coronavirus-covid-19/visiting-the-netherlands-from-abroad/checklist-entry>

En cas de défection ou d'annulation dans les quatre semaines précédant le début de la première partie de la formation, l'organisateur se réserve le droit d'exiger le remboursement des frais engagés auprès de l'employeur du participant concerné.

Inscription

L'inscription doit se faire en ligne et être soumise avant le 31 Janvier 2023. Pour s'inscrire, il faut commencer par créer un compte puis remplir le formulaire d'inscription. Allez sur le site web: www.shiraka.nl

Cliquez sur 'Register/Enregistrer' et faites défiler jusqu'à Gestion des finances publiques. Cliquez sur 'Apply/ Inscription'. Il vous sera alors demandé de vous connecter en utilisant une adresse électronique et un mot de passe. Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur 'register' et remplissez les informations requises. Vous recevrez un e-mail vous demandant de confirmer votre adresse électronique. Après confirmation, votre compte sera créé. Connectez-vous pour remplir le formulaire d'inscription à la formation de Gestion des finances publiques et enregistrez le formulaire. Après l'enregistrement du formulaire, votre inscription sera terminée. Vous recevrez un email de confirmation.

Les critères de sélection sont les suivants:

- Vérification administrative; seuls les dossiers complets reçus avant la date limite seront pris en compte.
- Correspondance de la fonction du candidat aux objectifs de la formation et motivation du candidat.
- Expérience professionnelle de 5-10 ans en tant que fonctionnaire public dans le domaine de la Gestion des Finances publiques et expérience internationale.
- Pas de participation précédente aux programmes de formation Shiraka ou Matra South.

Les fonctionnaires dames sont encouragées à soumettre des demandes car nous accordons beaucoup de valeur à la diversité parmi nos participants Au total, 25 places sont disponibles et seront dans la mesure du possible réparties équitablement entre les pays bénéficiaires. Une compréhension (passive) de la langue anglaise sera un plus, mais ne constitue pas un critère de sélection.

Programme de formation Shiraka

Le cours sera organisé dans le cadre du programme Shiraka, une initiative du Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas. Shiraka est un effort bilatéral néerlandais dédié à la coopération avec et au sein de la région MENA au niveau gouvernemental.

Plus d'informations

io@rvo.nl

(pour les questions liées à la base de données d'enregistrement)

For questions concernant le cours

Mrs Shafien Golamun

Cheffe de Programme PFM

E s.golamun@minfin.nl

T +31 88-442 99 00

Mr Arjan Vos

Chef du Département des Affaires Internationales

E h.j.vos@minfin.nl

T +31 88-442 99 00

Le programme de formation Shiraka

est une initiative du ministère néerlandais des Affaires étrangères.

Le département Entrepreneuriat

international de l'Agence néerlandaise

pour l'entreprise met en œuvre le

programme de formation Shiraka.

Ce cours de formation professionnelle

en Gestion des finances publiques sera

organisé par l'Académie nationale des

finances et de l'économie.

Ministère des Finances

Académie nationale des finances et de l'économie

Zeestraat 86-90

P.O. Box 20201, 2500 EE La Haye

Pays-Bas

Ministère des Affaires étrangères

Bezuidenhoutseweg 67

P.O. Box 20061, 2500 EB La Haye

Pays-Bas

Agence Néerlandaise pour l'Entrepreneuriat

Prinses Beatrixlaan 2

P.O Box 93144, 2500 EB La Haye

Pays-Bas